

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

78 rue de Varenne

75007 Paris

Janusz Wojciechowski

Commissaire européen à l'Agriculture et au Développement rural

200 rue de la loi, 1049 Bruxelles

Paris, 27 avril 2022

Monsieur le Commissaire, *Cher Janusz,*

Le 31 mars dernier, vous avez adressé aux autorités françaises vos observations sur notre projet de déclinaison nationale de la réforme de la Politique Agricole Commune. Je vous remercie pour la précision de vos remarques traduisant la qualité de la collaboration avec vos collègues en charge de la santé, de l'environnement et de l'alimentation. Face aux bouleversements causés par la guerre en Ukraine sur le secteur agricole et alimentaire européen, mais aussi face aux urgences climatiques, d'érosion massive de la biodiversité et de renouvellement générationnel en agriculture qui continuent à nous menacer, l'Union européenne a plus que jamais besoin de repenser son système alimentaire et de réorienter la PAC vers plus de durabilité et de justice sociale. Cela concorde d'ailleurs avec la nouvelle vision que le Président de la République, fraîchement réélu, a tirée des attentes sur l'écologie exprimées par ses électeurs.

Fort du nouvel éclairage apporté par Emmanuel Macron, l'ensemble du gouvernement français est désormais déterminé à refondre le Plan Stratégique National que nous vous avons présenté en décembre dernier, en suivant les recommandations et alertes formulées par la Commission. Par conséquent, je m'engage à ce que mes services, en concertation avec l'ensemble des parties prenantes, œuvrent à une révision en profondeur du projet de PSN de la France. La nouvelle version de ce document, qui vous sera soumise d'ici l'été, devra apporter à nos agriculteurs, comme au reste des citoyens français, une réponse à même de sortir le secteur de l'état de crise permanent dans lequel il se trouve malheureusement depuis plusieurs années.

Plus précisément, je retiens de votre analyse du PSN français une vraie faiblesse sur l'architecture environnementale. L'ambition environnementale et climatique de notre PSN sera donc significativement réhaussée, notamment dans :

- Les conditions de base : obligation de rotation des cultures, sans exemption pour la monoculture de maïs, ainsi que de dédier au moins 4% de la surface des fermes à des éléments réellement favorables à la biodiversité (comme les haies) ;
- L'éco-régime : révision à la hausse des critères de diversité des cultures pour les terres arables, suppression des certifications autres que la bio et une rémunération de cette dernière à hauteur d'au moins 145 euros par an ;
- Le 2^e pilier : très fort renforcement du budget alloué aux mesures agro-environnementales et climatiques.

La Commission a également pointé du doigt les faiblesses de notre projet en ce qui concerne l'installation, le bien-être animal, ou encore, le soutien aux petites fermes. Si je dois avouer avoir parfois été surpris par la rudesse des constats que vous dressez (par exemple quand vous évoquez : « aucune mesure significative pour améliorer le bien-être animal » !), je m'engage à ce que la France apporte *a minima* les modifications suivantes :

- Le doublement de l'enveloppe dédiée à la redistribution des subventions de base ;
- Un conditionnement des aides aux ruminants au pâturage des animaux ;
- La création d'une rémunération des pratiques favorables au bien-être des porcs, volailles et veaux dans l'éco-régime.

À ma nomination au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, j'ai reçu un mandat clair du Président de la République : sortir du *statu quo* et retrouver sa place de leader d'une agriculture européenne durable ! La France entend prendre ses responsabilités pour l'avenir de la PAC, à la fois dans les modalités de mise en œuvre sur notre territoire et dans la direction dans laquelle nous emmènerons l'UE jusqu'au dernier jour de notre présidence du Conseil. Je compte grandement sur le soutien de la Commission dans la mise en œuvre de ce projet politique, y compris lors de l'approbation des PSN proposés par les autres États membres.

Je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le ou la ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

